

Identifier les arbres d'avenir

Fiche mise à jour le 22/12/2025

Fiche technique – CNPF Hauts-de-France Normandie

La sylviculture d'arbre se base sur la sélection **d'arbres dits d'avenir (ou objectif)** conduits pour produire du gros bois de qualité.

Ces individus d'élite sont généralement désignés quand le peuplement atteint 12 m de hauteur dominante, après une phase de compression juvénile qui aura contribué à gagner et élaguer naturellement les arbres. Les travaux forestiers ultérieurs (éclaircies par le haut, élagages, tailles) seront alors **exclusivement** orientés vers ces arbres d'avenir, pour leur permettre de manifester pleinement leur potentiel de croissance.

Les choix de recrutement peuvent être remis en question à chaque intervention.

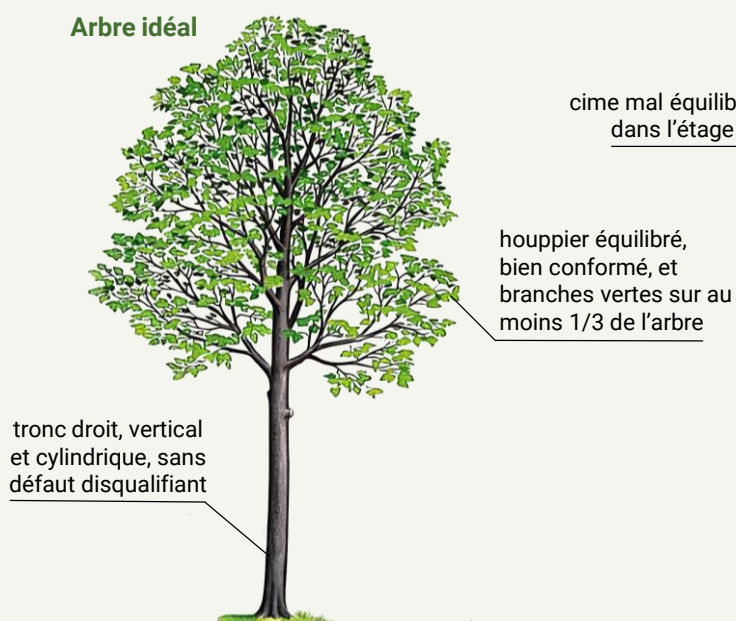
Comment choisir au sein du peuplement ?

Les arbres en bordure de parcelle ou de cloisonnement d'exploitation ne sont pas sélectionnés (risque de blessure et de déséquilibre du houppier).

La désignation se concentre sur des arbres bien répartis dans l'espace et :

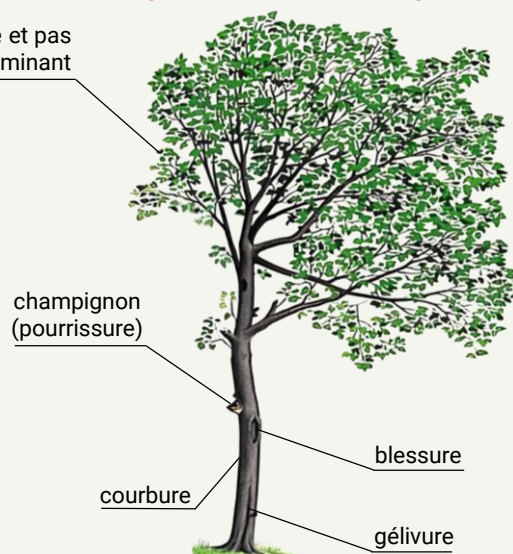
- **de qualité** (en bonne santé, droit, de préférence franc pied et sans défaut disqualifiant sur les 6 premiers mètres au minimum).
- **vigoureux** (arbre dominant, au houppier bien développé et d'un diamètre supérieur au diamètre moyen du peuplement).
- **en station** (notamment vis-à-vis des projections climatiques par essence).

Arbre idéal



Arbre sans intérêt pour la production de bois de qualité

cime mal équilibrée et pas dans l'étage dominant



Qualité et vigueur

La désignation d'un sujet d'avenir est possible dans toutes les catégories de diamètre, mais la sélection sur la seule qualité (au détriment de la vigueur) peut conduire à des peuplements très hétérogènes. On préférera donc, dans certains cas, l'arbre imparfait mais dominant à l'arbre de qualité moins vigoureux : **un retard important sur la croissance en diamètre ne se rattrape pas.**



Il ne faut pas sélectionner uniquement des individus de l'essence objectif, mais aussi des essences secondaires tels que fruitiers ou feuillus précieux.

En complément des arbres d'avenir, on peut aussi désigner des arbres à conserver pour leur valeur écologique : micro-habitats sur l'écorce, trous de pics, terrier à la base...

Exemples de défauts disqualifiants



Fibre torse



Épicormiques



Fourche basse



Gélivure (chêne)



Chancre du châtaignier



Élagage naturel inachevé



Insertion de grosse branche verticale

Philippe Gaudry, Sylvain Gaudin, Grégory Sadjak, Florent Gallois,
Loïc Casset, Antoine de Lauriston © CNPF

